Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Congé maladie à transformer en congés payés?

Par Visiteur

Bonjour,

Je suis depuis plusieurs mois fort insatisfaite de la réalisation de mon contrat de travail au sein de ma société, j'en ai tenu ma hiérarchie informée. Ce vendredi, la coupe a été pleine suite un manquement de ma Direction, au bord d'un malaise nerveux, je suis allée consulter un médecin qui m'a prescrit 15 jours d'arrêt de travail. Aujourd'hui, mon DG me demande verbalement par le biais d'un appel de ma RH de transformer mon arrêt en Congés Payés...je ne comprends pas bien l'intérêt pour les deux parties et cela me semble un peu "limite". Merci de vos éclaircissements.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Ce vendredi, la coupe a été pleine suite un manquement de ma Direction, au bord d'un malaise nerveux, je suis allée consulter un médecin qui m'a prescrit 15 jours d'arrêt de travail. Aujourd'hui, mon DG me demande verbalement par le biais d'un appel de ma RH de transformer mon arrêt en Congés Payés...je ne comprends pas bien l'intérêt pour les deux parties et cela me semble un peu "limite". Merci de vos éclaircissements.

De prime abord, je n'en vois pas non plus l'intérêt pour votre employeur. Peut être que cette démarche s'inscrit dans un programme bien concerté (licenciement sans versement des indemnités compensatrices de congés payés par exemple).

Quoi qu'il en soit, vous n'avez aucun intérêt à accepter un tel arrangement. Vous êtes bénéficiaire d'un arrêt de travail, vous avez donc le droit à un congés maladie. Mieux vaut garder vos congés payés pour plus tard, quand vous aurez réellement envie d'être en congés.

Très cordialement.